

# BUDGET PRIMITIF 2024

## MAIRIE

(chiffres en €)

### FONCTIONNEMENT

#### RESSOURCES

Excédent antérieur reporté	216 400	(187 400)
Atténuation de charges	98 000	(112 400)
Produit des services	1 016 900	(1 383 800)
Impôts et taxes	1 257 700	(1 076 800)
Fonds péréquation ressources	80 000	(151 400)
Dotations et participations	100 800	(213 300)
Autres produits gestion courante	120 000	(148 900)
TOTAL	2 889 800	(3 330 300)

#### DEPENSES

Charges à caractère général	956 200	(825 900)
Charges de personnel	1 375 500	(1 261 100)
Atténuation de produits	33 500	(COMCOM) (31 000)
Autres charges gestion courante	229 900	(165 500)
Charges financières	21 700	(24 300)
Opération ordre transfert	6 200	(47 300)
Charges spécif. (titres annulés)	1 000	(0)
Virement section investiss.	260 800	(231 700)
TOTAL	2 889 800	(2 353 200)

chiffres entre parenthèses : chiffres réels 2023

### INVESTISSEMENT

#### RESSOURCES

Virement section fonction.	260 800
Subventions	359 100
FC TVA	134 200
Taxe aménagement	15 000
Excédent fonct. capitalisé	750 000
Emprunt	886 100
Opération ordre transfert	6 200
Opérations patrimoniales	15 000
TOTAL	2 426 400

#### DEPENSES

Solde d'exécution reporté	252 400
Opérations patrimoniales (études)	15 000
Remboursement emprunts	111 900
Immobilisations incorporelles	28 000
Immobilisations corporelles	2 019 100
TOTAL	2 426 400

## DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

OPERATIONS	Restes à réaliser 2023	Propositions 2024	TOTAL
Sentier des ocres	41 700	3 300	45 000
Travaux village	39 500	22 500	62 000
Travaux campagne	259 200	269 200	528 400
Mobiliers	25 200	30 000	55 100
Eclairage public	126 000	0	126 000
Travaux école	93 100		93 100
Travaux bâtiments communaux	39 000	11 000	50 000
Travaux sécurité incendie	14 000	6 000	20 000
P.L.U.	12 300	7 700	20 000x
Rénovation salle des fêtes	8 000	0	8 000
Cabinet médical IGN	222 800	577 200	800 000
Travaux cimetière	9 800	8 400	18 200
Restauration Eglise	25 000	0	25 000
Extension réseau électricité	20 000	0	20 000
Vidéo protection	4 000	91 000	95 000
Signalétique	300	4 700	5 000
Travaux ALSH	3 500	0	3 500
Aménagement cours école		10 000	10 000
Cheminem. village-Ecomusée		52 000	52 000
Extension hameau Huguets		10 000	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>943 400</b>	<b>1 103 000</b>	<b>2 046 400</b>

2 046 400 + 380 000 (non affecté) = 2 426 000

### / LE BUDGET PRIMITIF 2024

Les budgets primitifs traduisent les orientations budgétaires de la Mairie. Ils ont été présentés lors de la commission finances et adoptés en Conseil Municipal le 25 mars 2024. La philosophie générale reste la volonté de maîtriser les dépenses et de présenter un budget rigoureux permettant de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour faire face aux aléas. L'évolution des dépenses et des recettes envisagées va dans ce sens.

Le budget Mairie reste prudent en laissant en section fonctionnement une part importante de l'excédent d'exploitation 2023 (28 %), le reste étant affecté à l'investissement qui reste une priorité essentielle et pour lequel l'effort est maintenu. En effet environ 1 100 000€ d'investissements nouveaux sont budgétés pour 2024. Les principaux concernent le cabinet médical, toujours d'importants « travaux campagne » et des travaux dans le village, sur les bâtiments communaux, de la vidéo protection, le cheminement village-Ecomusée, achat de matériels et mobiliers divers, etc... Des subventions importantes (jusqu'à 60 %) devraient aider au financement de ces investissements.

La gestion saine de nos finances publiques municipales nous permet de garder des taux de base des impôts fonciers locaux qui restent très nettement inférieurs aux moyennes départementales et nationales (taxe sur le foncier bâti : 29% contre 38 % moyenne départementale ; taxe sur le foncier non bâti : 45 % contre 56 % moyenne départementale). La taxe d'habitation, maintenue pour les résidences secondaires, a vu son taux majoré pour être un instrument favorisant le logement permanent sur Roussillon. Avec la majoration, son taux passe à 13 % alors que la moyenne départementale est à 23 %.